

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA MAISON DE L'INTERCOMMUNALITE
DE HAUTE-TARENTOISE**

DATE DE CONVOCATION :

Le 20 septembre 2016

NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES EN EXERCICE : 34

NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES PRESENTS : 21 (20 à partir du point II 1, Délibération sur le principe de renouvellement de la délégation de service)

NOMBRE DE DELEGUES ABSENTS : 13 (14 à partir du point II 1, Délibération sur le principe de renouvellement de la délégation de service)

- AYANT DONNE POUVOIR : 8

Le Lundi 26 septembre 2016 à 18h00, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Planjo de Sainte-Foy Tarentaise, sous la Présidence de Monsieur Gaston PASCAL-MOUSSELARD.

ETAIENT PRESENTS :

Madame Simone PERGET, Messieurs Jean-Luc CRETIER, Michel GIRAUDY (Bourg-Saint-Maurice)

Monsieur Gilles FLANDIN, Jean-Pierre MOREL (Les Chapelles)

Madame Arlette NOIR, Messieurs Jean Claude FRAISSARD, Laurent HANICOTTE (Montvalezan)

Messieurs Georges CHARRIERE, Paul CUSIN-ROLLET, Léon EMPEREUR (Sainte-Foy-Tarentaise)

Messieurs Jean-Luc PENNA, Fabien RAISSON (Sééz)

Madame Maud VALLA, Messieurs Gilles MAZZEGA, Jean-Christophe VITALE (Tignes)

Madame Audrey NALIN, Messieurs Patrick MARTIN, Gérard MATTIS (Val d'Isère)

Messieurs Alain EMPRIN, Gaston PASCAL-MOUSSELARD (Villaroger)

ETAIENT EXCUSES :

Mesdames Marie-Agnès ARPIN, Clémence BERGER-SABBATEL (pouvoir à Gilles FLANDIN), Séverine FONTAINE (pouvoir à Jean-Christophe VITALE), Claude MAHNANA, Jacqueline POLETTI (pouvoir à Michel GIRAUDY), Emmanuelle VAUDEY (pouvoir à Audrey NALIN)

Messieurs Marc BAUER (pouvoir à Gérard MATTIS), Louis GARNIER, Eric MINORET, Robert PASCAL-MOUSSELARD (pouvoir à Gaston PASCAL-MOUSSELARD), Olivier PETIT (pouvoir à Jean-Luc PENNA), Xavier TISSOT, Georges TRESALLET (pouvoir à Simone PERGET)

Monsieur Alain EMPRIN a quitté la séance à partir du point II 1, Délibération sur le principe de renouvellement de la délégation de service)

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Arlette NOIR

N°2016-55 SAVOIE DECHETS : DESIGNATION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET D'UN SUPPLEANT

Par arrêté préfectoral du 28/06/2016 modifiant les statuts du syndicat mixte « Savoie Déchets » et mettant fin à l'exercice des compétences du SMITOM de Tarentaise, et conformément à l'article 8, la Communauté de communes est représentée au sein du comité syndical, composé de 35 membres, par un délégué titulaire, pouvant être remplacé par un délégué suppléant appelé à siéger avec voix délibérative en cas d'empêchement du délégué titulaire.

Sur proposition du Bureau communautaire du 19/09/2016, les candidatures suivantes sont présentées :

-Délégué titulaire : Gaston PASCAL-MOUSSELARD

-Délégué suppléant : Jean-Claude FRAISSARD

Le Conseil communautaire, vu l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités, **après vote à main levée (21 pour dont 8 par procuration)** décide de:

- **VALIDER** les désignations telles que présentées ci-dessus

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

**Le Président,
Gaston PASCAL MOUSSELARD**

